

7ème Coopération Bilatérale Wallonie-Bruxelles/Chili

Objectifs

Les objectifs de la coopération entre les entités sont :

- promouvoir les intérêts et valoriser les compétences ;
- soutenir les projets des intervenants de Wallonie-Bruxelles ;
- soutenir l'internationalisation des opérateurs en valorisant Wallonie-Bruxelles comme espace de dynamique culturel, scientifique et économique ;
- favoriser la relance économique post-pandémie COVID.

Plus d'infos ICI

Conditions d'éligibilité

Être un organisme situé en Wallonie - Bruxelles et reconnu par les entités de la Wallonie ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Budget

- Mission de 7 jours plafonnée à 2.500€ (max. 2 par an) ;
 - mission de 10 jours plafonnées à 3.000€ (max. 2 par an) ;
 - mission de 14 jours plafonnées à 3.600€ (max. 2 par an) ;
 - mission de 21 jours plafonnée à 4.650€ (max. 1 par an) ;
 - mission de 28 jours plafonnée à 5.700€ (max.1 par an).
- =
- Billet A-R classe éco ;
 - frais A-R transfert domicile-hôtel-aéroport ;
 - frais logement ;
 - frais repas/boissons, transport, communication, data 50€/jour.

Bailleur de fonds

- **WBI**

Propriété intellectuelle

- **Haute Ecole**

Soumission : 16 août 2022

Durée : La demande de soutien ne doit pas excéder 3 ans

Porteur(s) : **Haute Ecole**

Mots-clés

Agroalimentaire Aéronautique Culture Digital
Droit des femmes Efficacité énergétique
Environnement et efficacité des ressources Espace
Innovation International Matériaux Mobilité
Recherche Collaborative Santé

Contacts SynHERA

- Cédric BISTER (bister.c@synhera.be)

Critères de sélection

- Pertinence du projet au regard des objectifs et secteurs prioritaires ;
 - adéquation du plan de travail ;
 - aspect novateur ;
 - qualité des équipes et du montage financiers ;
 - retombées pour la Wallonie- Bruxelles et la coopération ;
- potentiel de pérennisation du projet et consolidation de partenariats et de réseaux ;
 - visibilité et rayonnement de la Wallonie-Bruxelles à l'international ;
 - apport des partenaires et complémentarités de l'expertise ;
 - valorisations et potentiels économiques de la recherche ;
- potentiel d'extension de la collaboration bilatérale à des programmes internationaux (ex.: Horizon Europe, Adelante, etc.)